

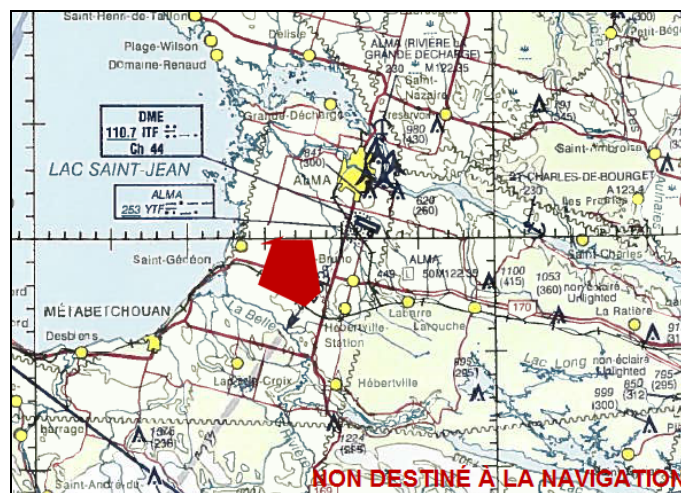
SUPPLÉMENT DE L'AIP CANADA (OACI) 43/15

RÉGION DU QUÉBEC CONSTRUCTION DU PARC D'ÉOLIENNES DE BELLE-RIVIÈRE ST-GÉDÉON (LAC ST-JEAN), QUÉBEC PRINGTEMPS À L'AUTOMNE 2016

La construction du parc d'éoliennes de Belle-Rivière débutera en mai 2016 et se poursuivra jusqu'en novembre 2016. Le projet consiste à ériger 10 éoliennes et un mât de mesures qui seront localisés entre 3,0 et 5,7 NM au sud-ouest de l'aéroport d'Alma (Québec). Toutes les éoliennes ainsi que le mât seront équipés de balises lumineuses et seront opérationnels une fois le parc éolien construit.

La hauteur des éoliennes sera de 474 pi au-dessus du sol (AGL) et la hauteur maximale au-dessus du niveau de la mer (ASL) variera entre 872 et 985 pi. La hauteur du mât de mesures, qui sera localisé au centre du parc éolien, sera de 328 pi AGL, ou 784 pi ASL.

Un NOTAM sera publié au début des travaux ou en cas de tout changement.



Directeur général, Cadre de réglementation de la sécurité aérienne
Aviation civile

Aaron McCrorie